Bruit et trafic

Formation grEIE

1er septembre 2017

Maude Sauvain – DGE - Cheffe secteur étude de l'impact sur l'environnement



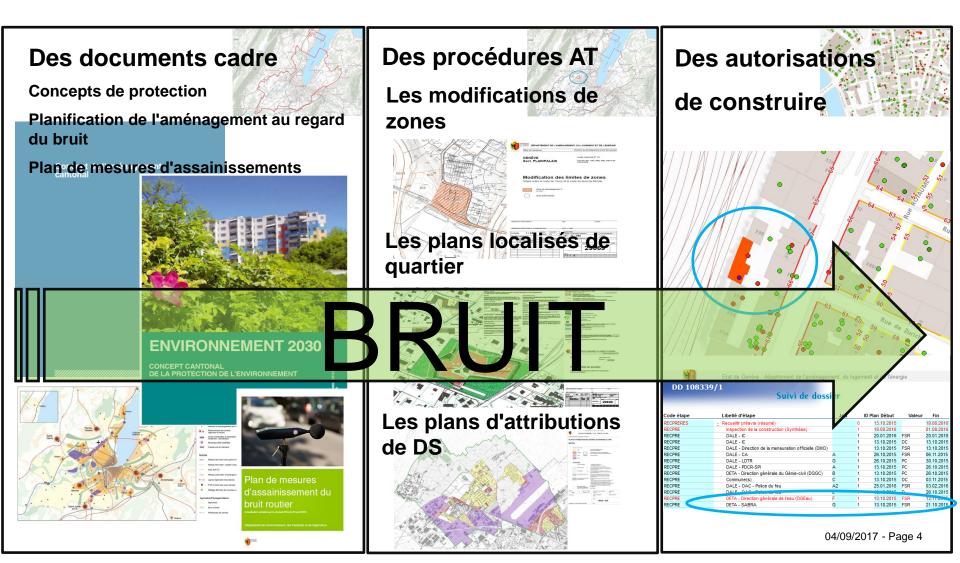
Programme

- Contexte genevois
- Données de base
- Trafic dans les RIE
- Les cadastres du bruit
- Chapitre type
 - Contexte
 - Evaluation
 - Principes de protection
 - Projet d'assainissement
- Ambiance sonore des espaces ouverts
- Optimisation de projet

Contexte Genevois

- Le bruit est une thématique centrale et complexe
 - Un enjeu de santé publique
 - Tous les citoyens se sentent concernés
 - Canton urbain
- Situation tendue au niveau genevois
 - Bruit routier
 - Bruit de l'aéroport
 - Assainissement bruit routier (allègement)
- Un des sujet qui fait l'objet de recours dans le cadre des dossier EIE avec le trafic, les 2 étant intrinsèquement liés!
 - → nécessité de chapitres bruit PARFAITS! ©

Outils de suivi



Données de base

- OPB
- Manuel EIE
- Cadastres du bruit fournis par le canton ou la confédération (=évaluation de l'état actuel)
- SITG (DS, zones d'affectation, ...)
- Données de trafic cohérentes et validées



Trafic dans les RIE

- La réalisation des RIE est faite, au minimum, par un binôme de mandataires:
 - Environnement
 - Trafic
- Le chapitre "données de bases concernant le trafic" est réalisé par un mandataire spécialisé qui fournit:
 - Les TJM par horizon d'étude
 - Une annexe: le volet mobilité
- La base indispensable pour avoir un chapitre bruit fiable et cohérent

Les cadastres fédéraux et cantonaux

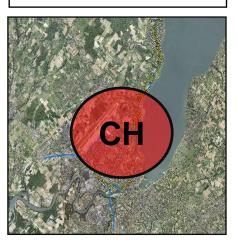
Bruit ferroviaire

Arrêt de la mise en ligne du cadastre des immissions réalisé par le canton.

Utilisation du répertoire des <u>émissions</u> des CFF, de cas en cas.

1000 fenêtres à changer

2'500 pers. exposées > VLI



Bruit de l'aviation

Cadastre consultable sur le SITG (OFAC).

Processus PSIA en cours.
Détermination d'un nouveau bruit admissible.

15.8 millions de passager

190'000 mvts par année

22'000 pers. exposées > VLI

Bruit routier

Cadastre en vigueur réalisé par le SABRA et disponible sur le SITG.

Le canton se prépare à produire une détermination du bruit plus précise.

45'000 façades cadastrées

120'000 pers. exposées > VLI

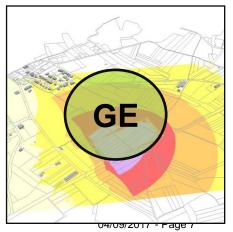


Bruit de tir

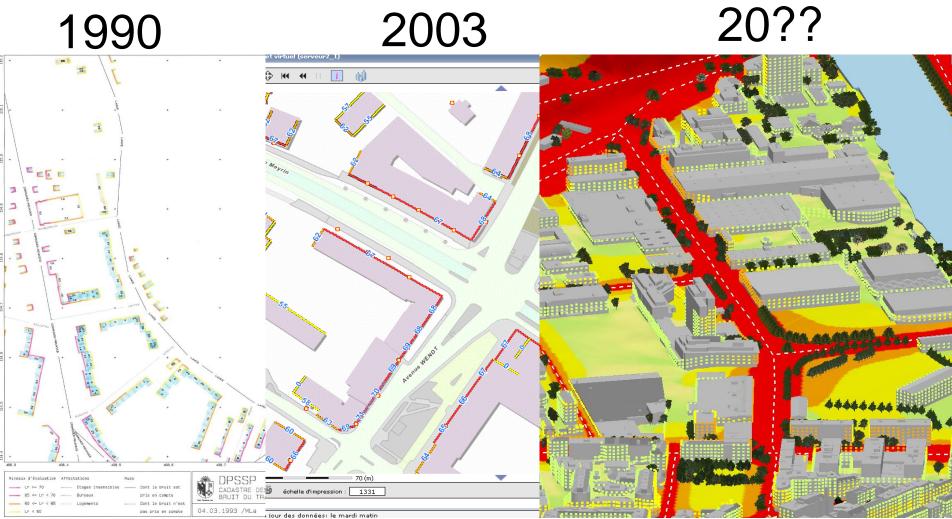
Les évaluations sont faites de cas en cas (sonARMS).

Aucun cadastre global n'est publié. Une prospection est en cours pour réaliser et mettre à disposition les cadastres des stands de tirs du canton.

100 pers. exposées > VLI

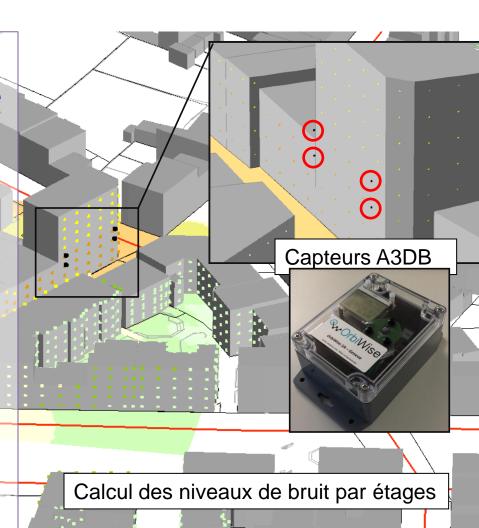


Evolution des cadastres 1990 2003



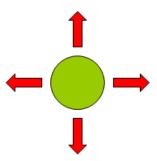
La nouveauté

- Réalisation d'un réseau de capteur de bruit dans la ville de Carouge (projet A3dB)
 - Environ 1000 capteurs installés
- Évaluation de cette nouvelle méthode de mesure
 - Qualité des mesures
 - Fiabilité du réseau de transmission
 - Rentabilité
- Réalisation d'un outil de simulation 3D du bruit

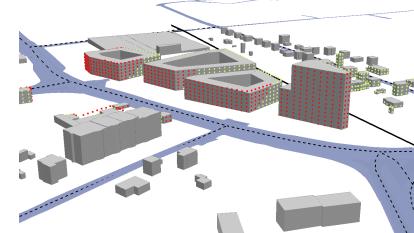


Densification – urbanisation d'un quartier

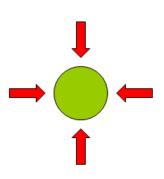
L'impact de l'environnement sur le projet



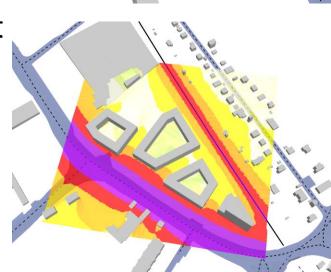
- ✓ Forme du bâti
- ✓ Affectations
- ✓ Typologie
- ✓ Mesures constructives



L'impact du projet sur l'environnement



- ✓ Trafic induit
- ✓ Equipements techniques
- ✓ Trémies



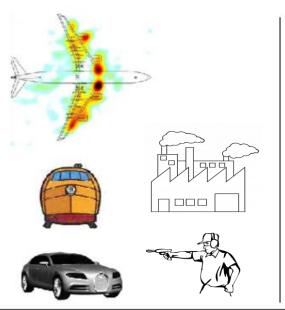
Chapitre type

- Contexte
 - Quelles sont les sources de bruit?
 - Bases légales: quels articles de l'OPB, quelles valeurs limites, quels DS,…?
 - Quelle méthodologie, quels paramètres, quelles hypothèses…?
 - Localisation des récepteurs sensibles étudiés

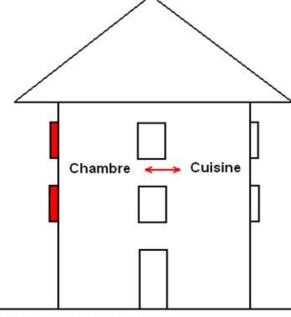
Chapitre type

- Evaluation
 - Par type de sources (annexes OPB) et par horizon d'étude (état actuel, état futur sans et avec projet)
 - Mise en évidence claire des résultats, des éventuels dépassements et de la conformité à l'OPB
 - Si nécessaire, proposition de mesures et évaluation de leur efficacité
 - Mise en évidences des procédures conjointes (Projet d'assainissement du bruit - PAB, allègements, ...)

Principes de protection









Mesures sur le récepteur

Réduction du bruit intrinsèque des machines Adapter les comportements (vitesse, écodrive...) Revêtement phonoabsorbant Pneumatique moins bruyant Etat de la technique

Obstacles au bruit (écran, butte, bâtiment...)

Mesures constructives (loggias, balcons...) Norme SIA 181 Typologie adaptée aux nuisances

| ---



Mesures à la source







Lien projet d'assainissement

- Si le projet influence des axes routiers nécessitant un assainissement, ou qu'il génère des nouveaux dépassement des VLI sur des axes actuellement conformes, il est nécessaire de faire un inventaire de ces axes afin de garantir le respect de l'OPB et la coordination des procédures.
- Un tableau comprenant les indications suivantes y répond:
 - PAB / Nom de la route
 - Mandataire
 - Etat d'avancement
 - Mesures d'assainissement proposées
 - Estimation de l'effet des mesures
 - Horizon de réalisation

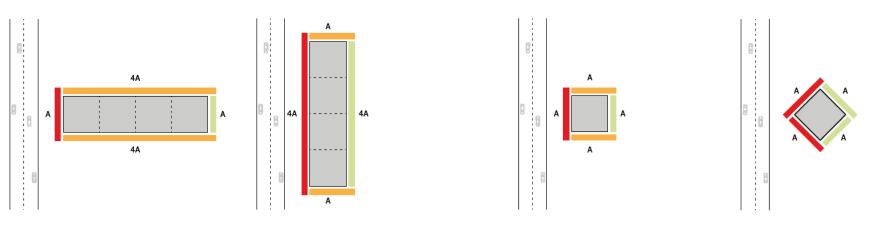
Evaluation par étape

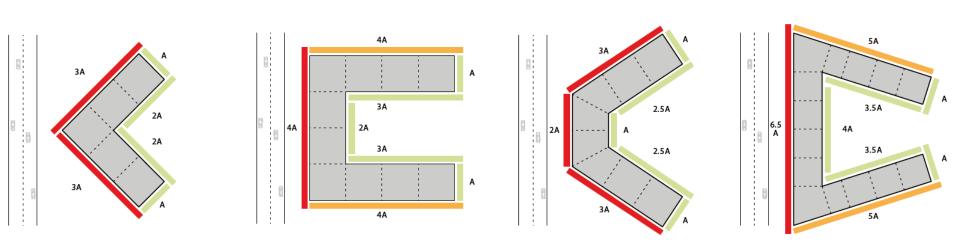
- Le RIE1 évalue la totalité des impacts bruit du projet
- Cependant, le degré de détail n'est pas assez précis au stade du PLQ pour le faire de manière exhaustive et définitive pour les domaines suivants:
 - De la phase de chantier
 - Des installations fixes inhérentes au projet (ventilation, trémies d'accès au parking par exemple)
 - Des mesures relatives à la typologie des logements et architecturales (mesures constructives)
- Le CdC pour le RIE 2 est donc en général restreint.
- Il intègre toutefois une potentielle mise à jour du chapitre en fonction de l'évolution du trafic ou du projet.

OPTIMISATION des projets

Proposer des formes urbaines adaptées à l'environnement sonore

Schémas des principales morphologies possibles et degré d'exposition des façades





Les objets en cours de la politique de lutte contre le bruit

15.3840

POSTU

Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral

Déposé par:

Plan national

Opposant/e:

Date de dépôt:

Déposé au

Etat des délibération





Le Conseil fédéral e la propagation du bi fédérale sur la protection contre le brait

Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores

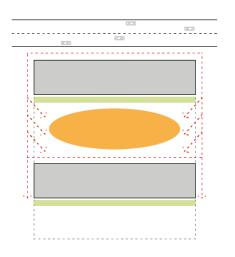
Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Barazzone 15.3840 du 14 septembre 2015

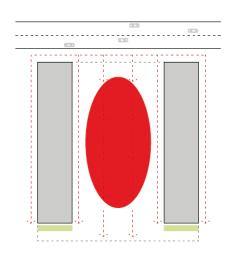
approuvé par le Conseil fédéral lors de sa séance du 28 juin 2017

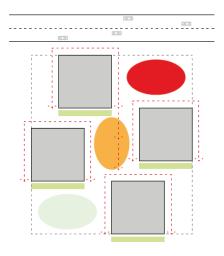
mation et

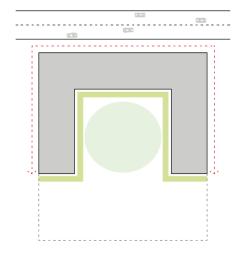
ce

Ambiances sonores des espaces ouverts

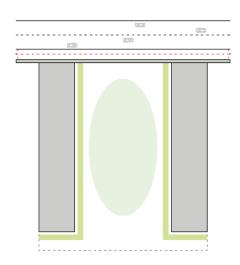












PROTECTION avec l'ajout d'éléments protecteurs

Merci de votre attention



QUESTIONS?

